## Capsule #2

## ON MANGE VOS INDÉSIRABLES

Les oiseaux de proie, des espèces protégées



## par Suzie Plourde

Les oiseaux de proie sont dans tous les habitats : champs, forêt, près des cours d'eau et ville pour ne nommer que ceux-là. On les reconnaît par leur bec crochu et leurs longues griffes pointues, les serres. Elles servent à attraper et tuer les proies. Ils ont une très bonne vue et entendent très bien. Ce sont des prédateurs qui chassent une grande variété de proies : insectes, souris, oiseaux, rats musqués, poissons et moufettes! La majorité d'entre eux n'ont pas un bon odorat et ne soulèvent pas plus lourd que leur poids.

Au Québec, il y 27 espèces d'oiseaux de proie. Ils sont peu nombreux et ne sont pas faciles à voir. Ils sont des indicateurs de la santé de l'environnement et au même niveau que l'humain dans la pyramide alimentaire. Ce qui leur arrive est souvent un indice des problèmes qui guettent l'humain.

Les oiseaux de proie sont souvent victimes de collision avec des véhicules et des fenêtres. Ils sont protégés et à déclaration obligatoire. Si vous en trouvez un, mort ou blessé, vous devez en aviser un agent de protection de la faune ou à l'<u>Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP)</u>. L'UQROP les transporte à Saint-Hyacinthe pour les soigner, puis à *Chouette à voir*! pour qu'ils s'entrainent et retrouvent leur liberté.

Lors de l'ouverture de *Chouette à voir*!, il est possible de voir 20 des 27 espèces qu'il y a au Québec.